Evodie Jonac et Daniel Duron, des Justes du Mazet-Saint-Voy





Les descendants d'Evodie et Daniel Duron aux côtés de Francis Weill (deuxième sur la droite) à l'initiative de cette remise de médaille / Photo Fabieros Mercier

Hier à midi, à la mairie du Mazet-Saint-Voy, lorsque la voix de Jean Ferrat retentit et que les mots de sa chanson Nuits et brouillards cognent dans les esprits, l'émotion est palpable. Il est bien difficile pour les participants, juifs ou non, croyants ou non-croyants, jeunes ou vieux, ne pas laisser les larmes embuer leur regard. De même à l'issue de la cérémonie lorsque le chant des déportés, le Chant des marais, est repris en chœur.

La foule des grands jours est au rendez-vous. On vient saluer la mémoire d'habitants du Mazet-Saint-Voy, un couple marqué par sa foi protestante, qui vivait à Mazelgirard

Pendant la guerre, ils ont procuré un logement à la famille Weill originaire des Vosges et l'ont entouré de leur sollicitude.

Evodie Jonac et Daniel Duron reçoivent, à titre posthume, le diplôme et la médaille des

Ce sont leurs enfants et petitsenfants, Paul, Marc, Marguerite, André, Dina et Dany, qui sont honorés.

Des discours, on retiendra cet extrait de celui de Bernard Cotte, le premier magistrat :

« A notre époque où l'on tend, dans nos communes, à bâtir des légendes, il est bon de rappeler que la mémoire collective, celle du peuple du plateau se souvient de tous ces gens accueillis, du rire de leurs enfants. L'exemple d'Evodie et Daniel est très représentatif des événements de cette période. Ils ont fait au nom de leur foi profonde ce que d'autres ont réalisé au nom de leur simple humanité. » Il ajoute : « La mémoire que nous célébrons aujourd'hui est une mémoire exigeante. Elle nous rappelle que l'exemple de nos parents ne nous invite pas à une molle acceptation des événements du monde. Nous devons exercer un examen critique sur les scènes de violences qui nous parviennent. Nous devons protéger les faibles, ceux qui sont persécutés, les accueillir et les soutenir. »

De l'intervention de Dany Duron, fils d'Evodie et Daniel, on gardera à l'esprit la conclusion. « En tant que croyant, lorsque j'ai monté ce dossier pour que mes parents obtiennent ce titre de Justes, je n'ai pu m'empêcher de m'interroger. Comment serons-nous trouvés justes devant Dieu? »

Fabienne Mercier